

2026

Brochure

ENTREPRISE

BRETAGNE

Demi-journée/Journée/Séjour

Cohésion d'équipe

Séminaires



L'Office de Tourisme du Pays de Vitré est votre interlocuteur privilégié pour le conseil, la personnalisation et la création sur mesure de votre demi-journée, journée ou séjour afin d'offrir une expérience inoubliable à votre groupe.

Votre contact commercial



Marie Auvray

Chargée de commercialisation

 contactgroupes@bretagne-vitre.com

 www.bretagne-vitre.com/groupes

 02 99 75 04 46

Suivez-nous sur les réseaux sociaux !



Retrouvez la brochure groupe ici



+de 3200
visiteurs
en groupes
en 2025
+31%/2024

Pour réserver

1. **Prise de contact** par téléphone / mail ou sur le site internet
2. **Échange téléphonique** pour comprendre et détailler vos souhaits
3. Création d'un **devis personnalisé** pour votre groupe
4. **Validation du devis** par le service groupes auprès des partenaires
5. **Signature** du devis et règlement obligatoire d'un **acompte**
6. Envoi du **programme détaillé** avant votre visite
7. Envoi de la **facture** après la prestation
8. Envoi du **questionnaire** satisfaction



Sommaire



02 VOTRE CONTACT COMMERCIAL

04 TERRITOIRE À DÉCOUVRIR

05 LA JOURNÉE MÉDIÉVALE

06 LE JEU DE PISTE

07 LA JOURNÉE CINÉMA

08 ISIDORE ODORICO

09 UNE JOURNÉE AU VERT

10 400 ANS DE MME DE SÉVIGNÉ

11 LA SOIRÉE D'AUTOMNE

12 UNE PAUSE EN HIVER

13 NOS PARTENAIRES

14 RÉUNIONS ET SÉMINAIRES

15 SOUVENIRS DU PAYS DE VITRÉ

16 SOUVENIRS DU PAYS DE VITRÉ

17 CONDITIONS PARTICULIÈRES DE VENTE

20 LES 5 RAISONS DE VISITER LE PAYS DE VITRÉ

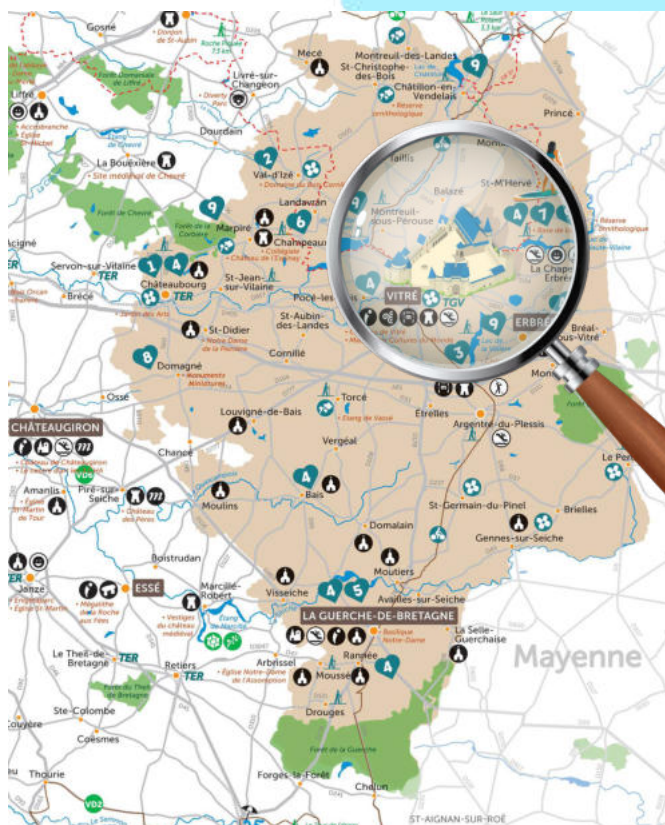
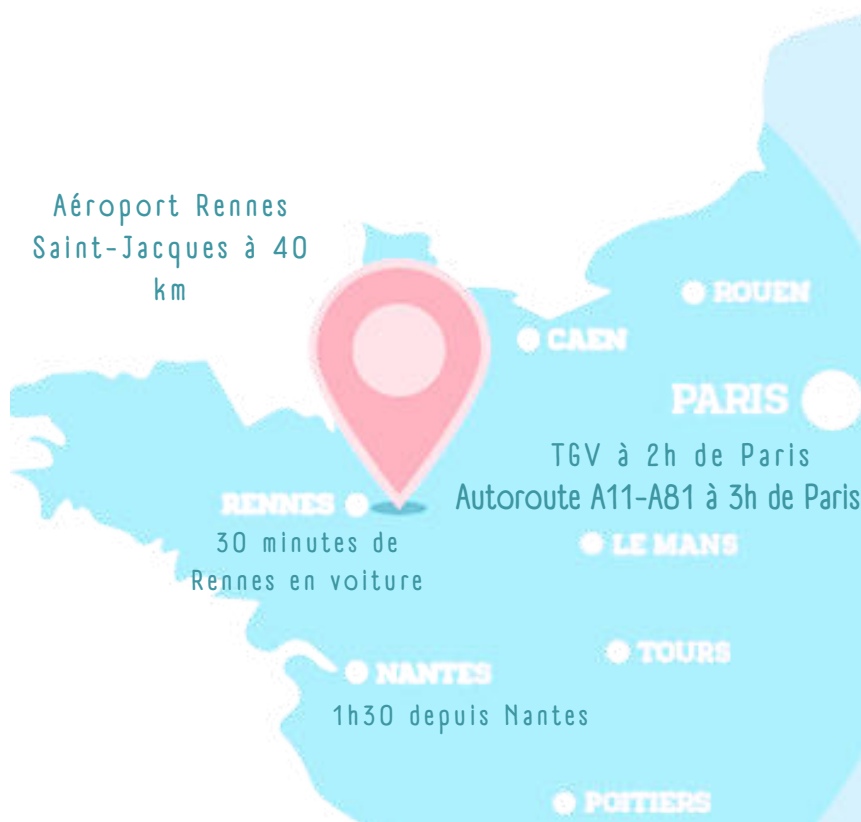


Territoire à découvrir

Vitré, Ville d'Art et d'Histoire aux Portes de la Bretagne, avec son Château, ses rues et ruelles médiévales ... et les 46 communes du Pays de Vitré.



Aéroport Rennes
Saint-Jacques à 40
km



Retrouvez le plan ici



La journée Médiévale

Le moyen-âge le temps d'une journée!



Minimum 12 personnes

Visite guidée
+
Déjeuner
+
Tir à l'arc
+
Goûter gourmand
à partir de
50€^{Ht}
par personne

10H30-LE CHÂTEAU DE VITRÉ

(sauf en janvier et le mardi d'octobre à mars)
Juché sur son promontoire rocheux, le château domine la vallée de la Vilaine. De ses tours, le point de vue sur la ville est époustouflant. Partez à la découverte de l'un des plus beaux témoins des fortifications des Marches de Bretagne avec ses tours, courtines, archères et pont-levis ! Le guide-conférencier vous fera découvrir les salles du musée situées dans les tours du château.

12H30-DÉJEUNER

dans un de nos restaurants partenaires

15H-TIR À L'ARC

à la base de haute vilaine
(St M'Hervé)

Située à 8 km de Vitré, sur la commune de Saint-M'Hervé, la base de loisirs de La Haute-Vilaine vous accueille toute l'année pour vos activités sportives et de loisirs !

16H30-GOÛTER GOURMAND

dans un de nos établissements partenaires



Le Jeu de piste

Une animation ludique pour une cohésion d'équipe !

475€ Ht

pour un groupe de
20 à 30 pers.

665€ Ht

pour un groupe de
30 à 50 pers.

LE DÉFI DES MARCHANDS^{1h30}

Plongez au début de la Renaissance dans la vieille ville de Vitré, au cœur d'un jeu de piste historique mêlant rapidité, cohésion et stratégie, et découvrez ainsi la ville autrement.

Depuis le début du 16ème siècle, Vitré prospère grâce au commerce international des voiles de bateau en toile de chanvre. La confrérie des Marchands d'Outre-Mer, qui regroupe les marchands de la cité, a besoin de vous !

Les joueurs, mandatés par Henri IV, devront collecter les ressources nécessaires pour organiser une grande expédition commerciale vers les Indes Orientales et ainsi créer la première Compagnie des Indes !

Chaque équipe reçoit une carte ancienne de la ville avec des indices et doit récolter des ressources disséminées dans des lieux chargés d'histoire et d'émotion de la cité.

Une fois les marchandises récupérées, il leur faudra encore trouver le lieu secret et ainsi lancer la dernière épreuve !



Vous pouvez faire graver des médailles en bois personnalisées pour votre événement ou votre groupe (tarif sur demande)

Pour ce jeu, vous pouvez créer vous-même les équipes en amont de 4 à 6 personnes ou laisser le guide choisir au hasard.

© JEUX D'HISTOIRES



La journée cinéma

Une journée autour du film et des secrets du tournage!



©Ricardo Vaz Palma. Bidibul Productions.



Minimum 10 personnes

Séance
de cinéma

+

Déjeuner

+

Visite guidée

à partir de

45.70€^{Ht}

par personne

10H-LE FILM "COMPLÈTEMENT CRAMÉ"
en séance privée au cinéma Aurore-Vitré

12H30-DÉJEUNER
dans un de nos restaurants partenaires

14H30-CHÂTEAU DU BOIS CORNILLÉ
à Val d'Izé

Passionnée, Pauline de Malartic nous invite à la suivre, à la découverte du parc et des salons de la demeure néogothique.

En sa compagnie, c'est la Belle époque qui revit, et son art de vivre organisé autour de la vie rurale.

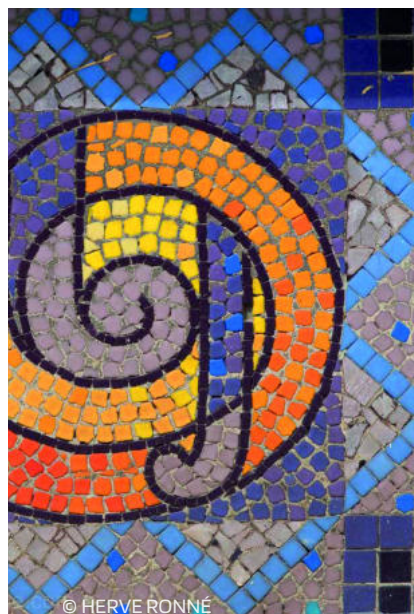
"Le parc et le château comme un décor de film"
Souvenirs et anecdotes du tournage de
"Complètement cramé!" de Gilles Legardinier
avec John Malkovich et Fanny Ardant
(visite guidée uniquement en français)



bretagne-vitre.com/groupes

02 99 75 04 46





Nouveau

Minimum 12 personnes

**Déjeuner
+
Visite guidée
+
Goûter gourmand**

à partir de
36.75€^{Ht}
par personne

12H-DÉJEUNER

dans un de nos restaurants partenaires

14H-ODORICO

ET L'ARCHITECTURE ENTRE DEUX GUERRES
à Vitré

Laissez-vous conter l'histoire de la célèbre famille de mosaïstes installée à Rennes à la fin du 19ème siècle, illustrée par ses réalisations vitréennes.

Découvrez le renouveau de la ville et de son architecture entre 1920 et 1940. Art-déco, régionalisme, modernisme, tout est là. Une époque méconnue et pleine de surprises !

16H30-GOÛTER GOURMAND

dans un de nos établissements partenaires

Attention, l'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération



Une journée au vert

Une sortie douce pour apprendre à se connaître!



Minimum 12 personnes

Déjeuner
+
Randonnée
+
Goûter gourmand

à partir de
36.05€^{Ht}
par personne

12H-DÉJEUNER

dans un de nos restaurants partenaires

14H-RANDO DE 8 KM

Et c'est parti pour une balade de deux heures environ à la découverte de Vitré. Vous serez accompagnés de vos animateurs rando qui vous attendront à la sortie du restaurant.

Une marche accessible à tous.

Cette randonnée est une véritable immersion entre nature et patrimoine

16H-FIN DE LA BOUCLE

GOÛTER GOURMAND

dans un de nos établissements partenaires

Attention, l'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération



400 ans de Mme de SÉVIGNÉ

Une journée pour tout savoir sur Mme la Marquise!

Minimum 12 personnes

© VITRÉ COMMUNAUTÉ - JULIEN AUDIGIER



Visite guidée
+

Déjeuner
+

Visite guidée

à partir de
40€^{Ht}
par personne

En 2026, nous célébrons les 400 ans de la naissance de Marie de Rabutin-Chantal, plus connue sous le nom de Mme de Sévigné (1626-1696)

10H-MME DE SÉVIGNÉ ET VITRÉ

Madame de Sévigné fait seize séjours dans le Pays de Vitré. Elle écrit 294 de ses Lettres aux Rochers, dont 262 adressées à sa fille Françoise de Grignan. Durant ses séjours, la marquise reçoit également dans son hôtel vitréen et visite son amie la princesse de Tarente en sa demeure du Château-Marie.

12H-DÉJEUNER

dans un de nos restaurants partenaires

14H30-CHÂTEAU DES ROCHERS SEVIGNÉ

Tombée en 1644 sous le charme du château des Rochers-Sévigné (la résidence de son époux), cette célèbre épistolière y écrivit près du quart de son œuvre! Vous découvrirez la chapelle qu'elle fit édifier, le jardin à la Française tracé par le jardinier royal André Le Nôtre, et aussi la tour abritant ses souvenirs.

(Visite d'avril à septembre du jeudi au lundi)



La soirée d'Automne

Une soirée aussi terrifiante qu'amusante!



© OFFICE DE TOURISME DU PAYS DE VITRE

Nouveau
Minimum 12 personnes

Visite guidée
+
Cocktail
ou dégustation
+
Dîner
à partir de
44.80€^{Ht}
par personne

18H-LA BALADE SINISTRE

"Vitré, 17^e siècle. Depuis quelque temps, il se murmure qu'un étrange mal se propage, touchant particulièrement les lavandières. Danger réel ou simples rumeurs ? À vous de décider. Vitré devient pour la soirée votre lieu d'enquête. Mais prenez garde ! Ce sont vos choix qui détermineront votre visite. Et l'issue pourrait bien vous être fatale..."

19H30-COCKTAIL OU DÉGUSTATION à Vitré

Dégustation de cocktail ou spiritueux ou vin ou bière accompagné de grignotages dans un lieu convivial dans un de nos établissements partenaires.

20H30-DÎNER

dans un de nos restaurants partenaires

Attention, l'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération



Une pause en Hiver

Le lâcher prise tout en douceur!



©PIXELSHOT-CANVA



©GETTY IMAGES-CANVA

Nouveau
Minimum 12 personnes

**Visite guidée
+
Goûter gourmand
+
karaoké
+
Dîner**

à partir de **50€** Ht
par personne

14H30-VITRÉ, de l'an Mil à nos jours

Laissez-vous guider parmi les rues et ruelles du centre historique de Vitré.

Maisons à pans de bois, maisons à porche et marques des marchands d'Outre-Mer, l'histoire de la cité n'aura plus de secrets pour vous !
(Visite du centre historique)

16H30-GOÛTER GOURMAND et sa boisson chaude

À la suite de la visite guidée, dégustez un goûter gourmand et une boisson chaude dans un de nos établissements partenaires.

17H30-KARAOKÉ Maxi 22 pers.

Libérez la star qui est en vous ! (salle privative dans un établissement à Vitré! Chantez les derniers hits grâce à un catalogue illimité.

19H-DÎNER

dans un de nos restaurants partenaires



Nos partenaires

RESTAURANTS

La Taverne Vitré
Le Bistrot du Moulin
Châteaubourg
Le Patio Etreilles
L'Odorico Vitré
Le Bistro Urbain Vitré
Le P'tit Léon Vitré
L'Espérance Vitré
La Grenouillère Vitré
Une Histoire
Boulangère Vitré
Le Cheval Blanc
Argentré du Plessis
Evasium Vitré
AU Jour le Jour
Visseiche
Le Petit Bouchon
Vitré
Au Vieux Vitré Vitré
Place Aux Crêpes Vitré
La Villa Kohiba Vitré
L'Auberge de Moutiers
Moutiers
Le Candiot des
Frangines Vitré
L'Auberge St Louis
Vitré



HÔTELS

Le Minotel***Vitré
La Grenouillère**Vitré
Ar'Milin***Châteaubourg
Hôtel IBIS***Vitré
Brit Hôtel***Etreilles
Les Gîtes De BZH Valley
St M'Hervé
Ecolodge La Belle Verte
St M'Hervé

ACTIVITÉS

Cinéma l'Aurore Vitré
Evasium Vitré
Jeux d'histoire Vitré
Base de haute vilaine
St M'Hervé

VISITES ET DÉGUSTATIONS

Service Patrimoine
Vitré
La Belle Fromagerie
Étreilles
Le Chai d'Anthon Vitré
Les 3B Vitré
Azalane Saint M-Hervé
Aux bonnes herbes Bais
L'Arche de ma nature
Gennevilliers sur seiche
Le Guy XVI Vitré
Lb chocolatier
St Christophe des Bois



Attention, l'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération



Réunions et Séminaires

Nous pouvons vous aider à organiser vos réunions ou séminaires dans nos établissements partenaires.



©SHIRONOSOV DE GETTY IMAGES-CANVA

	Salle avec écran	Restauration	Hébergement
L'ESPERANCE Vitré	✓ max 200p.	✓	✓
LE CHAI D'ANTHON Vitré	✓ max 80p.		
L'ODORICO Vitré	✓ max 50p.	✓	
LA VILLA KOHIBA Vitré	✓ max 120p.	✓	
LA TAVERNE Vitré	✓ max 30p.	✓	
CINEMA L'AUORE Vitré	✓ max 333p.		
LE PATIO Etelles	✓ max 120p.	✓	✓
EVASIUM Vitré	✓ max 48p.	✓	
AR'MILIN Châteaubourg	✓ max 50p.	✓	✓
ECOLOGE LA BELLE VERTE ST M'HERVÉ	✓ max 20p.	✓	✓
LE BISTRO URBAIN VITRÉ	✓ max 24p.	✓	
LA GRENOUILLÈRE VITRÉ	✓ max 300p.	✓	✓
L'HÔTEL IBIS VITRÉ	✓ max 15p.	✓	✓



Souvenirs du Pays de Vitré

L'Office de Tourisme vous propose dans sa boutique, une sélection variée d'affiches, cartes postales, mugs, stickers, tote-bags...
Des livres, puzzles, jeux et des produits locaux



©Office de Tourisme du Pays de Vitré



©Office de Tourisme du Pays de Vitré



©Office de Tourisme du Pays de Vitré



©Office de Tourisme du Pays de Vitré

Tisanes
Pâtes
Tartinades
Savons
Etc...

©Office de Tourisme du Pays de Vitré



©Office de Tourisme du Pays de Vitré



Souvenirs du Pays de Vitré



©MOVI



©MOVI



©MOVI



©Office de Tourisme du Pays de Vitré



©Office de Tourisme du Pays de Vitré

Carte Postale	1.67€ Ht
Affiche A4	5.83€ Ht
Affiche A3	16.67€ Ht
Porte-clef	5.42€ Ht
Magnet	4.08€ Ht
Tote-bag	4.58€ Ht
Mug	6.67€ Ht
Sticker	4.08€ Ht



Conditions particulières de vente

Conditions particulières de vente et de réservation Office de Tourisme du Pays de Vitré pour les produits touristiques (au 01/01/2026)

L'Office de Tourisme du Pays de Vitré est immatriculé au registre des opérateurs de voyages et de séjour sous le numéro IM035110009. Les Offices de Tourisme autorisés, dans le cadre de la loi du 23 décembre 2009, peuvent assurer la réservation et la vente de tous types de prestations de loisirs et d'accueil d'intérêt général dans leur zone d'intervention. En aucun cas, l'Office de Tourisme du Pays de Vitré ne saurait voir sa responsabilité engagée en cas d'utilisation de ces contrats par des tiers ou à des fins autres que touristiques.

Article 1 – Durée de la prestation

Le client signataire du contrat conclu pour une durée déterminée ne pourra, en aucune circonstance, se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux à l'issue de la prestation. Tout retard dans le déroulement du programme des activités prévues sur le devis donnera lieu à une adaptation du programme afin de respecter les horaires prévus. La prestation (qui comprend l'hébergement, la restauration, les entrées de visites) commence au point de rdv précisé au client quelques jours avant la visite. Le temps de trajet est inclus dans l'organisation de la journée. En cas de retard, merci de prévenir l'Office de Tourisme au 02 99 75 04 46 ou par mail.

Article 2 – Responsabilité

L'Office de Tourisme du Pays de Vitré est l'unique interlocuteur du client et répond devant lui de l'exécution des obligations découlant des présentes conditions de vente. L'Office de Tourisme du Pays de Vitré ne peut être tenu responsable de cas fortuit, de cas de force majeure ou du fait de toute personne étrangère à l'organisation et au déroulement de la prestation.

Article 3 – Réservation

Pour les prestations composées à la journée et les forfaits, la réservation devient ferme uniquement à réception par l'office de Tourisme du Pays de Vitré du devis signé ainsi que de l'acompte correspondant à 30% du prix total facturé par l'Office de Tourisme du Pays de Vitré, au plus tard 30 jours avant la date de début de la prestation. Aucune confirmation par téléphone ou mail ne pourra faire foi. En cas d'inscription moins de 30 jours avant le début de la prestation, la totalité du règlement sera exigée à la réservation.

L'Office de Tourisme du Pays de Vitré se réserve le droit de facturer en sus, le nombre de participants supplémentaires effectivement présents le jour de la prestation et qui n'auraient pas été prévus sur le devis signé par le client.

Pour une visite guidée sèche, la réservation devient ferme uniquement à réception par l'office de Tourisme du Pays de Vitré du devis signé ainsi que de l'acompte correspondant à 30% du prix total facturé par l'Office de Tourisme du Pays de Vitré. Aucune confirmation par téléphone ou mail ne pourra faire foi. En cas d'inscription moins de 15 jours avant le début de la prestation, la totalité du règlement sera exigée à la réservation.

Article 4 – Règlement du solde

Le client s'engage formellement à verser à l'Office de Tourisme du Pays de Vitré le solde de la prestation convenu et restant dû à réception de la facture envoyée par mail ou courrier après la prestation. Si des services non prévus s'ajoutent à la prestation, ils seront réglés directement sur place par le client. Conformément à la loi, en cas de retard de paiement du solde, l'office de tourisme du Pays de Vitré se réserve le droit de mandater un organisme de recouvrement et de facturer en sus au client une indemnité forfaitaire d'un montant de 40€ par dossier.

Article 5 – Tarification

1° Les prix comprennent les prestations mentionnées sur le contrat ou le devis. Ne sont pas compris : le transport, toutes dépenses à caractère personnel, l'assurance annulation, toutes dépenses extraordinaires consécutives à un événement dont l'Office de Tourisme du Pays de Vitré ne peut être tenu responsable.



Conditions particulières de vente

2° Les prix des visites guidées sont calculés sur la base des tarifs en vigueur au 13 décembre 2022 pour un groupe de 35 maximum. Ces tarifs sont révisables au 1er janvier de chaque année. Si le nombre est inférieur à 12 personnes, la facturation sera calculée sur la base de 12 personnes. Au-delà de 12 et jusqu'à 35 personnes un tarif supplémentaire par personne s'ajoute. Au-delà de 35, afin de préserver la qualité de nos prestations et de vous faire bénéficier d'un confort d'écoute, deux guides seront facturés.

3° Pour les prestations avec nuitée, les prix comprennent la location de la chambre et le petit déjeuner. Lorsqu'un client occupe seul une chambre prévue pour loger deux personnes, il lui est facturé un supplément dénommé « supplément chambre individuelle ».

4° Pour les prestations avec repas, le client doit choisir un menu unique pour tous sauf avec accord préalable du restaurant prestataire. Le menu choisi doit être communiqué au moins 3 semaines avant le jour de la prestation à l'Office de Tourisme du Pays de Vitré. Les Fourchettes de prix sont données à titre indicatif. Des fluctuations d'ordre économique peuvent entraîner des modifications de tarifs ou de prestations. Le prix du menu choisi devient ferme, une fois transmis à l'Office de Tourisme.

5° Les prestations de randonnée nécessitent une bonne condition physique. Les participants doivent être équipés de bonnes chaussures de marche ainsi que de vêtements adaptés aux conditions météorologiques du jour.

Article 6 – Bon d'échange

À réception du devis signé et de l'acompte, l'Office de Tourisme du Pays de Vitré enverra dans la semaine précédant la prestation les bons d'échanges à remettre à chaque prestataire (hors visite guidée de Vitré). Ces bons d'échanges mentionneront le nom et les coordonnées du prestataire, la date, l'heure, la nature de la prestation et le nombre de participants pour lequel elle est valable (basé sur l'effectif définitif communiqué par le client).

Article 7 – Conditions de paiement

Le prix de la prestation est indiqué Toutes Taxes Comprises et en euros, l'Office de Tourisme du Pays de Vitré étant assujéti à la Taxe sur la Valeur Ajoutée. Le paiement pourra être effectué par espèces, virement bancaire, chèque ou carte bancaire. En cas de paiement par chèque, celui-ci devra être émis par une banque domiciliée en France métropolitaine à l'ordre de l'Office de Tourisme du Pays de Vitré. Pour tout règlement par chèque issu d'une banque étrangère, des frais bancaires seront rajoutés au total de la prestation.

Article 8 – Annulation et modification du fait du client

Pour toute annulation plus de 30 jours ouvrables avant la date de la prestation, l'acompte versé sera remboursé.

Pour toute annulation entre 30 jours et 14 jours ouvrables avant la date de la prestation, la totalité de l'acompte sera conservé. Pour toute annulation entre 14 jours calendaires et le jour de la prestation, le montant de la prestation sera dû dans sa totalité sauf en cas de report dans l'année, confirmé 7 jours calendaires avant la date de la prestation et avec accord préalable des prestataires. En cas de non-présentation du client, la prestation sera due dans sa totalité. L'acompte ne sera pas remboursable pour toute modification ou annulation dans la prestation conduisant à un coût total de la prestation inférieur au montant de cet acompte versé.

Article 9 – Modification du nombre de participants

Le client s'engage à communiquer le nombre définitif de participants **7 jours ouvrables** avant la date de la prestation uniquement par mail ou courrier. Passé ce délai, aucun désistement ne pourra plus être pris en compte et la facturation sera établie sur cette base.

L'Office de Tourisme du Pays de Vitré se réserve le droit de facturer en sus, le nombre de participants supplémentaires effectivement présents le jour de la prestation et qui n'auraient pas été prévus sur le devis signé par le client.

Le client s'engage formellement à verser à l'Office de Tourisme du Pays de Vitré, sur présentation d'une facture, le solde de la prestation convenu et restant dû à réception de la facture envoyée par l'Office de Tourisme du Pays de Vitré après la date de la ou des visites et activités effectuées. Si des services non prévus s'ajoutent à la prestation, ils seront réglés directement sur place par le client.

Article 10 – Modification par l'Office de Tourisme du Pays de Vitré d'un élément substantiel du contrat

Si l'Office de Tourisme du Pays de Vitré est contraint d'apporter une modification à l'un des éléments essentiels du contrat, l'acheteur peut, sans préjuger des recours en réparation pour dommages éventuellement subis, et après en avoir été informé par le vendeur, par lettre recommandée avec accusé de réception :



Conditions particulières de vente

- Soit résilier son contrat et obtenir sans pénalités, le remboursement des sommes versées dans un délai maximum de 7 jours à compter de la date de réception de la lettre recommandée.
- Soit accepter la modification des prestations proposée par l'office de Tourisme du Pays de Vitré. Un avenant au contrat précisant les modifications apportées sera alors signé par les parties. Si le paiement déjà effectué par le client excède le prix de la prestation modifiée, le trop-perçu sera restitué au client dans un délai maximum de 7 jours à compter de la signature de l'avenant.

Article 11 – Cas de Force majeure

Pour les prestations en extérieur soumises aux contraintes météorologiques, le prestataire mentionné au devis validé par le client est le seul à pouvoir décider d'annuler la prestation s'il estime que les conditions d'accueil et de sécurité ne sont pas compatibles avec cette dernière. Il en informe alors l'Office de Tourisme du Pays de Vitré qui propose au client un report dans l'année.

Article 12 – Capacité

Le présent contrat est établi pour un nombre précis de personnes. Dans le cadre de l'article 9, si le nombre de personnes dépasse la capacité d'accueil prévue par la prestation, capacité maximum figurant dans le descriptif de nos produits, l'Office de Tourisme du Pays de Vitré peut refuser les clients supplémentaires.

Si le nombre atteint n'est pas celui fixé, un supplément peut être demandé, notamment en fonction des tarifs pratiqués par les différents prestataires (plein tarif au lieu du tarif groupe, repas commandés non consommés...).

Article 13 – Assurance

Lors de votre réservation, l'Office de Tourisme du Pays de Vitré ne propose pas de souscrire une assurance multirisque ou annulation. Nous vous invitons à vérifier que vous bénéficiez par ailleurs de ces garanties auprès de l'assureur de votre choix qu'il vous appartiendra de contacter directement en cas de sinistre, afin de déclencher la procédure adaptée. Le voyageur est responsable de tous les dommages survenant de son fait. L'Office de Tourisme du Pays de Vitré a souscrit une assurance de responsabilité civile professionnelle auprès de la société d'assurance GAN 8-10 rue d'Astorg, 75008 Paris France.

Article 14 – Prestations particulières

L'Office de Tourisme du Pays de Vitré peut proposer des prestations sur mesure, en fonction des attentes particulières de ses clients.

Le descriptifs et les conditions de réalisation des prestations sont adressés par l'Office de Tourisme du Pays de Vitré dans un délai de 15 jours. Les conditions de vente et de règlement définies (article 1 à 14) s'appliquent de la même manière.

Article 15 – Litige

Les présentes CPV sont soumises à la loi française.

Toute réclamation relative à une prestation doit être soumise à l'Office de Tourisme du Pays de Vitré dans les 7 jours à compter de la fin de la prestation, l'Office de Tourisme étant seul compétent pour émettre une décision.

En cas de désaccord persistant, les litiges peuvent être soumis à ADN Tourisme qui s'efforcera de trouver un accord amiable.

Article 16 – Protection des données

L'Office de Tourisme du Pays de Vitré est susceptible de collecter des données à caractère personnel nécessaires au traitement informatique de votre inscription, à son suivi, à l'envoi de newsletter, de promotions et sollicitations ou dans le cadre d'enquêtes de qualité (via courriers électroniques, messages SMS, appels téléphoniques et courriers postaux). Vous pouvez à tout moment vous désinscrire en adressant un courriel à info@ot-vitre.fr, soit par courrier à OFFICE DE TOURISME DU PAYS DE VITRE, Place Général de Gaulle – 35500 VITRE, en justifiant de votre identité. Conformément au RGPD vous bénéficiez du droit d'accès et de rectification, de mise à jour, de portabilité et de suppression de ces données vous concernant que vous pouvez exercer auprès du responsable du traitement des données de l'Office de Tourisme du Pays de Vitré par mail à info@ot-vitre.fr. Sauf avis contraire de votre part lié à une limitation ou à une opposition au traitement de vos données personnelles, nous nous réservons la possibilité d'utiliser ces informations pour vous faire parvenir diverses documentations précitées.

Mention complémentaire L'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.

Mentions légales

Forme juridique association loi 1901

N° de SIRET : 777 788 852 00047N°TVA : FR43777788852 Code APE 799 02

N° d'immatriculation : IM 035110009 auprès d'Atout France

Garantie financière de 30 000€ auprès de APST

Assurance responsabilité civile professionnelle auprès de GAN Assurance 0101684250

Renseignements non contractuels donnés à titre d'information par les établissements eux-mêmes et susceptibles de modifications.

Malgré le soin apporté à la réalisation de ce document, l'Office de Tourisme ne saurait être responsable des erreurs ou omissions éventuelles.

Conception : Office de Tourisme du Pays de Vitré. Décembre 2024



Les 5 raisons de Visiter le Pays de Vitré

©Office de Tourisme du Pays de Vitré



- ✓ Richesse du patrimoine
- ✓ Savoir-faire local
- ✓ Tourisme des 4 saisons
- ✓ Equipe à votre écoute
- ✓ Satisfaction des clients

"Excellent suivi du dossier et très bonne réactivité!" Groupe d'amis de L'Aigle (61) Mme M.L.

"Merci pour votre aide si précieuse et votre contribution à la réussite de ce séminaire! Vive Vitré!!" Entreprise de Chartres de Bretagne
Scoop voyages Mme T.

"Très bon accueil, guides très compétents et à l'écoute, très bon repas"
Association UIA St Nazaire Mme P.

"La ville est splendide, sympathique, chaleureuse et accueillante" Groupe d'amis de Rennes Mr L.

"La ville mais aussi le secteur méritent une visite et même plusieurs; propositions intéressantes, rapides et satisfaisantes."
ABVV Relais Atout'Age Mr B. de Betton

contact us

©BehorlindEye de Guetty Image

